



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 10 mars 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00025** du **- 8 MARS 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur ARSHAD Hafiz
 53 avenue Kennedy
 94190 Villeneuve Saint Georges

En vue de la réalisation : Surélévation d'une maison existante, création d'ouvertures et
de velux, ravalement extérieur.

Sur un terrain sis 53 avenue Kennedy
Cadastré AK294

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **- 8 MARS 2023**

Le Maire

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe déléguée
au Service
d'Urbanisme
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00025** du **- 8 MARS 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,